

Objet : Subvention conseil citoyen – Fête du vélo

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. VOISIN. WADOWIAK. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. BOIS. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MANSOZ (Pouvoir M. WADOWIAK). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). WROBEL (Pouvoir C. TAVEL).
.....

Le Président :

Propose, afin de permettre au Conseil Citoyen de réaliser quelques dépenses mineures pour l'organisation de la fête du vélo, d'attribuer une subvention de 300 € à l'association ;

Invite le Conseil Communautaire à délibérer pour approuver l'attribution d'une première subvention de 300 € au conseil citoyen.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 300 € à l'association du Conseil Citoyen pour la mise en œuvre de la Fête du vélo,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2025,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

